

Plan canicule

du 15/06/2023 au 15/09/2023

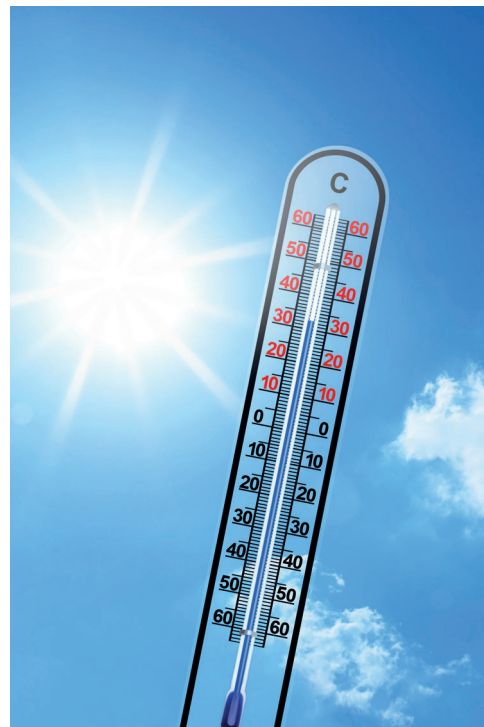
Mise en place du Plan d'alerte et d'urgence départemental sous la responsabilité du Préfet de l'Essonne.

Conformément à la loi du 30 juin 2004 relative à l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, Monsieur le Maire informe :

- les personnes de 65 ans et plus,
- les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail,
- les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévues au titre IV du livre II du Code de l'action sociale et des familles (AAH, ACTP, Carte d'invalidité...), qui se sentent isolées, vivant à domicile sur la commune de Saulx-les-Chartreux et qui désirent se faire recenser afin d'être suivies en cas de canicule, qu'un registre nominatif de recensement a été ouvert en mairie.

Cela doit permettre l'intervention des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Toute personne dans cette situation qui souhaite s'inscrire sur ce fichier doit retourner au C.C.A.S. le formulaire « plan canicule » ou téléphoner pour tout renseignement complémentaire au : 01 69 74 11 54 ou 11 21 - social@saulx.org



**Coupon-réponse à retourner au CCAS : 62, rue de la Division Leclerc - 91160 - SAULX-LES-CHARTREUX
ou par mail à social@saulx.org**

Je soussigné(e) :

- autorise la commune à m'inscrire
 demande à la commune l'inscription de la personne ci-dessous mentionnée

Merci de préciser votre qualité et vos coordonnées (nom, prénom, adresse et n° de téléphone)

.....
.....
.....
sur le registre nominatif des personnes âgées ou handicapées créé dans le cadre du plan de gestion d'une canicule.

Coordonnées :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Tél. :

adresse :

Personne à prévenir en cas d'urgence (indique nom, prénom, et n° de téléphone)

.....

.....

.....